

## COMMUNE DE LACONNEX

Procès-verbal de la séance de Conseil municipal du lundi 9 mars 2009

---

Présents: Hubert Dethurens, maire. Catherine Koumrouyan et Philippe Lädemann, adjoints.

Jean Batardon, Benjamin Huberman, Denis Mandallaz, Yves Mermet, Dominique Pascual, Véronique Rudaz, Bradley Stillwagon, Laurent Thévenoz, Laurent Zimmermann.

Ordre du jour:

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 2 février 2009
2. Nomination des jurés pour les tribunaux en 2010
3. Plan d'extraction No PE-03 2008: délibération
4. Nomination d'une impasse
5. Projet humanitaire de M. Philippe Hürzeler en Inde
6. Communications de l'exécutif
7. Divers
8. Questions du public

Hubert Dethurens, maire, ouvre la séance à 19h00. Il remercie Jean Batardon ainsi que les conseiller(e)s qui l'ont accompagné pour l'organisation de la journée de ski du 28 février qui fut un grand succès.

### 1. Approbation du procès-verbal de la séance du 2 février 2009

Au point 3, sortie de ski, Jean Batardon demande que la phrase "sont réservées uniquement aux habitants de Laconnex" soit modifiée comme suit: "sont réservées en priorité aux habitants de Laconnex". Moyennant cette correction, le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

### 2. Nomination des jurés pour les tribunaux en 2010

Le Département des Institutions nous demande de choisir 5 citoyennes ou citoyens nés entre 1951 et 1984 et dont le nom commence par les lettres de N à Z.

Les personnes suivantes sont nommées comme jurés pour les tribunaux en 2010:

- Wüthrich Georg, biologiste, né le 25.09.1955
- Willy Michel, machiniste, né le 25.01.1960
- Thévenoz Pierre, avocat, né le 16.05.1968
- Stücklin-Isenschmid Carolina, enseignante, née le 03.05.1959
- Pascual Dominique, laborantine, née le 19.01.1960

### 3. Plan d'extraction No PE 03-2008

Ce plan d'extraction au lieu dit "Etailles" concernant les parcelles 10028 et 10037 de la commune de Laconnex a déjà été présenté et abondamment commenté lors de précédentes séances. Il a été dûment mis à l'enquête publique et affiché au panneau officiel dans les délais prescrits.

Etant donné que tant à la mairie de Laconnex qu'au Département du territoire aucune opposition ne s'est manifestée, le Conseil municipal de la commune de Laconnex a pris la délibération suivante dont chacun a reçu le projet avec la convocation à la présente séance:

*Dans sa séance du 9 mars 2009*

*Le Conseil municipal a pris la délibération suivante :*

#### ***Enquête publique No SCG-11 - parcelles No 10028 et 10037, commune de Laconnex Projet de plan d'extraction No PE 03-2008***

*Vu le projet de plan d'extraction No PE 03-2008 et l'exposé des motifs établi par le département du territoire;*

*Vu l'enquête publique n°SCG-11 ;*

*Vu que le projet a été dûment affiché au pilier public selon les délais prescrits et qu'il a pu être consulté à la mairie de Laconnex du 16 janvier au 20 février 2009 inclusivement;*

*Etant donné qu'aucune observation n'est parvenue ni au département du territoire ni à la mairie de Laconnex;*

*Vu la lettre du 3 février 2009 du bureau CSD ingénieurs Conseils SA adressée au Service cantonal de géologie, sols et déchets (département du territoire) avec copie à la mairie de Laconnex par laquelle le Bureau précité s'engage formellement à respecter les remarques émises par la commune de Laconnex, à savoir:*

- a) Le niveau du sol, après remblayage, sera reconstitué de manière équivalente au niveau actuel du terrain.*
- b) L'entrée du site est déplacée en direction de la route de Chancy pour des raisons de visibilité routière.*
- c) L'évacuation des eaux de surface n'induit pas la réalisation de pentes artificielles.*

*Conformément à l'article 15 de la loi sur les eaux, du 5 juillet 1961 (L 2 05) et à l'article 30, alinéa 1, lettre r, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;*

*Sur proposition du Maire, le Conseil municipal*

**DÉCIDE PAR 11 VOIX, SOIT A L'UNANIMITÉ**

*de préavis favorablement le projet de plan d'extraction No PE 03-2008 concernant les parcelles Nos 10028 et 10037 du cadastre de la commune de Laconnex.*

Cette décision, soumise à referendum, sera affichée au pilier public dans les délais prescrits par la loi sur l'administration des communes.

#### 4. Nomination d'une impasse

A la suite d'une interpellation au Conseil municipal, le maire a écrit aux habitants domiciliés aux adresses suivantes: route du Coteau 5, 7, 7A, 7B, 7C, 7<sup>E</sup>, 9 et 11 afin de leur demander leur accord pour nommer cette impasse "Impasse de l'ancienne Laiterie". Comme plusieurs oppositions se sont manifestées à ce changement de nom, le Conseil décide de laisser tomber ce projet.

#### 5. Projet humanitaire de M. Philippe Hürzeler en Inde

Ce projet de clinique pour enfants autistes a déjà été évoqué lors d'une précédente séance (voir pv du 2 février 2009). Depuis lors, Catherine Koumrouyan a envoyé à chaque conseiller(e) un rapport complet et détaillé décrivant les activités humanitaires et les projets de M. Philippe Hürzeler. Dès le moment où ce dernier, ancien habitant de Laconnex, est connu de plusieurs personnes autour de la table, le Conseil est d'accord d'entrer en matière. Catherine propose que nous agissions en deux étapes: d'abord un don ponctuel en précisant bien qu'il ne s'agit pas d'une subvention automatiquement renouvelable. Puis, suivant comment le projet se développe et pour autant que nous possédions suffisamment de renseignements à son sujet, nous pourrions le suivre d'une manière plus régulière.

Laurent Thévenoz pense qu'il est important d'avoir quelqu'un de confiance sur place et que cela joue en faveur de Philippe Hürzeler, Véronique Rudaz est favorable à une aide ponctuelle mais trouve que le projet, tel qu'il a été présenté, a été un peu enjolivé.

Après discussion, le Conseil décide d'accorder une aide ponctuelle de CHF 2'000.— au projet de M. Hürzeler. Le maire est d'accord mais prévient le Conseil qu'il y aura un dépassement de crédit à la rubrique budgétaire 58.365. Les conseillères et les conseillers en prennent note.

Toujours au chapitre de l'aide humanitaire, Bradley Stillwagon souhaiterait que nous agissions également en faveur d'associations œuvrant en Suisse.

Philippe Lädermann lui répond que nous le faisons aussi et que si l'un ou l'autre conseiller connaît une association qui lui tient à cœur, il n'a qu'à en faire part à l'exécutif.

## 6. Communications de l'exécutif

- a) **Abribus.** La vitre de l'abribus situé à la route de l'Eaumorte a été brisée intentionnellement. La commune a déposé plainte. Selon Laurent Thévenoz, une enquêtrice de la police genevoise, spécialisée dans les problèmes de la jeunesse, s'est rendue sur place. Malheureusement les jeunes qui habituellement commettent des déprédations à cet endroit n'étaient pas là. Elle a promis de revenir afin de régler ce problème.
- b) **Billets CFF.** Le maire informe le Conseil qu'après neuf mois d'exploitation le taux d'occupation des billets CFF se monte à 76%, ce qui est très satisfaisant. Les magistrats de la Champagne ont donc décidé de poursuivre l'opération. De plus, les réservations peuvent maintenant se faire directement par internet sur le site de la commune d'Avully. Laurent Zimmermann demande quelle est la proportion de gens de Laconnex qui utilisent ces billets. Le maire lui répond que tous les chiffres seront publiés après une année complète d'exploitation de ce service.
- c) **Routes.** Nous avons reçu deux devis pour la réfection de plusieurs routes du village. Ils ont été examinés par l'exécutif et par le président de la Commission des routes. En priorité, c'est le tronçon "mairie-giratoire nord" qui sera entièrement refait au moyen d'un revêtement bitumeux. Le reste des routes communales sera amélioré au moyen d'un reflachage, mais, pour des raisons climatiques, au mois de septembre seulement. Nous allons également, en collaboration avec la commune de Bernex, refaire une partie du chemin de la Douane. Le maire dit que ces travaux sont vraiment nécessaires et occasionneront probablement un dépassement à la rubrique 62.314 du budget de fonctionnement.
- d) **Culture.** Catherine Koumrouyan informe le Conseil qu'en collaboration avec la commune de Soral, un spectacle de théâtre sera proposé le 25 avril prochain.
- e) **Chenilles processionnaires.** Nous avons eu un petit problème avec des nids de chenilles processionnaires qui sont probablement tombés d'un chêne situé derrière la buvette du stade. Le maire informe le Conseil que, d'une manière générale, l'exécutif va se charger de traiter de manière adéquate les arbres communaux qui doivent l'être. Bradley Stillwagon pense qu'il faudrait également informer les privés de ce problème et leur demander d'effectuer ce travail sur leurs propres arbres.

## 7. Divers

**Plan de la commune.** Catherine Koumrouyan présente le projet de plan de la commune qui sera placé à deux endroits stratégiques du village. Les conseiller(e)s l'examinent attentivement. Les bâtiments communaux (mairie, voirie, école, pompiers, etc) sont signalés en rouge, ainsi que la boulangerie et le café-restaurant. Volontairement, les autres commerces, vigneron par exemple, n'ont pas été mentionnés distinctement. Après un débat nourri, ce plan est accepté. L'exécutif va donc le faire réaliser.

**Jardin d'enfants.** Les inscriptions pour la prochaine année scolaire ont eu lieu dernièrement. Les demandes sont très nombreuses et, étant donné que selon les normes du DIP nous ne pouvons pas accepter plus de 17 enfants, certains d'entre eux ont dû être refusés. Catherine Koumrouyan pense donc qu'il faudrait ouvrir deux après-midi supplémentaires pour répondre à cette demande. Elle précise que cela entraînera une augmentation de la subvention et qu'il faudra aussi obtenir l'accord de la commune de Soral qui partage les frais avec nous. Des discussions sont en cours à ce sujet.

**Calendrier.** Un calendrier des manifestations a été présenté aux magistrats des sept communes de la Champagne. Suivant en cela l'exécutif, le Conseil le trouve peu lisible et ne souhaite pas que nous participions à l'élaboration de ce calendrier.

**Vélos électriques.** Le TCS nous propose de venir dans les communes faire la promotion du vélo électrique. Jugeant cette proposition intéressante, le Conseil souhaite que la commune de Laconnex réponde favorablement à cette demande. Une date sera donc fixée pour cette manifestation.

**Cabanes.** Laurent Thévenoz dit que les vieilles cabanes en bois situées dans les vignes sont en piteux état. De l'avis général, ces cabanes font partie intégrante du paysage et doivent autant que possible être réparées.

**Ciné-Laconnex.** Poursuivant son idée d'organiser une séance de cinéma en plein air l'été prochain, Jean Batardon a contacté la société Road Movie, spécialiste dans ce genre de projection. Il a déjà l'accord des propriétaires de l'endroit où pourrait avoir lieu cette manifestation. Il informe le maire que le budget est d'environ CHF 4'000.--. Hubert Dethurens l'autorise à aller de l'avant et propose que ce soit la commission "Culture et loisirs" qui choisisse le film. Il souhaite aussi qu'il y ait une solution de remplacement en cas de mauvais temps.

**Autre animation.** Véronique Rudaz a contacté l'association "La Libellule" qui propose des visites guidées de la faune et de la flore. Une soirée de ce genre pourrait avoir lieu le 12 mai prochain. Si tel est le cas, nous repousserons la soirée prévue avec Claude Marthaler, cycliste et photographe, en septembre.

## 8. Questions du public

Il n'y a pas de public ce soir.

La parole n'étant plus demandée, le maire lève la séance à 20h15 et nous prie de le rejoindre chez Benjamin Huberman qui souhaite nous offrir un apéritif.

Gabriel Dethurens  
Secrétaire de mairie